

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	31 (1943)
<b>Heft:</b>	647
 <b>Artikel:</b>	A propos de divorces
<b>Autor:</b>	Kammacher, E.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-264968">https://doi.org/10.5169/seals-264968</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

mentalisme, inspirer à la jeunesse le sens de son devoir envers la collectivité dont elle est membre responsable, elle aussi!

Nous avions eu déjà le privilège, lors du jubilé de XXVme anniversaire de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, d'entendre M. le professeur Egger dans un admirable discours ; mais davantage encore son exposé de St-Gall nous a frappée, parce que, dans le milieu moins résolument suffragiste de l'Alliance, il a, avec une logique impeccable, dans une langue souple et variée qui tenait l'attention en éveil perpétuel, démontré la nécessité absolue, et maintenant plus que jamais, de la réforme pour laquelle depuis tant d'années nous travaillons. Défenseur convaincu de la liberté de notre inspiration politique, partisan d'un système fédéraliste, M. Egger n'a pas craint, par des exemples très différents pris à l'étranger, de montrer ce que devient la collaboration de la femme à la vie publique lorsque ses droits de citoyenne lui sont pleinement reconnus, et comment il est urgent, indispensable, de l'intégrer complètement dans notre vie nationale. Le terme, tellement honni dans certains milieux, de « suffrage féminin », il l'a, sauf erreur, habilement évité, mais maniant son remarquable plaidoyer avec tant de verve et d'irréfutable lucidité, qu'il est difficile que toute femme de bonne volonté et de jugement droit n'en ait pas été convaincue. Que M. le professeur Egger soit chaleureusement remercié ici, et non pas seulement pour les réflexions qu'il a fait naître dans son auditoire, mais aussi pour les encouragements et l'appui que nous suffragistes — trop souvent habituées par la vague réactionnaire de ces dernières années à être traitées avec dédain si ce n'est condescendance ! — pour les encouragements et l'appui que sa parole autorisée a suscité chez des hésitantes, des tièdes, des inertes et des timorées!

\*\*\*

Ce compte rendu s'allonge si démesurément qu'il nous faut le clore ici, sans plus avoir la place de parler des discours officiels, tels ceux de M. le conseiller fédéral Kobelt, des représentants des autorités st-galloises, et surtout d'un conseiller d'Etat appenzellois qui, après avoir suivi fidèlement du commencement à la fin toutes les séances, a rendu à sa compatriote, M<sup>me</sup> Nef, un hommage que nous serions toutes fiers de recevoir et de déråter d'un membre de notre gouvernement! Mettons donc le point final, mais non pas sans avoir encore répété aux Sociétés féminines st-galloises nos remerciements pour leur accueil, leur réception, leurs préparations si complètes, et leur amabilité jamais en défaut, qui a fait que, à l'autre bout de notre pays, nous nous sommes trouvées chez nous. Et c'est tout dire.

E. Gd.

## Discretion féminine

*Il paraît que les femmes sont bavardes; elles seraient incapables de garder un secret. On ajoute communément ce défaut à tous ceux dont la tradition ou les mauvaises langues chargent la plus forte moitié du genre humain. Admettons qu'il y a là un peu de calomnie et que les défaits féminins ne sont ni plus lourds ni plus nombreux que les défauts du sexe d'en face. Si l'on peut citer des exemples d'indiscrétion féminine, si l'on peut blaguer les femmes papotant autour d'une tasse de thé, il ne faut pas oublier que l'histoire, la grande comme la petite, abonde en trahisons masculines. Durant ces vingt dernières années seulement, que d'échecs, d'affaires ratées, que de tractations n'ont rien donné parce qu'un journaliste, ou un magistrat, ou un fonctionnaire plus ou moins élevé, ou même un ministre n'ont su « mettre un bâuf » sur leur langue, comme disaient les Grecs.*

*Ce n'est pourtant pas une femme qui a révélé au monde que le roi Midas avait des oreilles d'âne. L'histoire la plus récente nous fournit un bel exemple de la discréton dont les femmes anglaises ont usé dans des circonstances très graves:*

*Un groupe de femmes d'un village, dans la vallée de la Tamise, pendant deux ans et demi, a « roulé des bandes », c'est-à-dire des cartes géographiques et des boussoles préparées pour des raids de « commandos » et pour le débarquement en Afrique du Nord d'une armée anglaise. Ce travail est un des secrets de guerre qui a été le mieux gardé. Si une seule de ces femmes avait parlé des cartes qu'elle enveloppait et des objets qui y étaient notés, le projet de débarquement eût été rapidement connu au loin, et le cours des événements eût été totalement modifié. Mais ces femmes ont travaillé la bouche cousue, pendant plus de vingt-cinq mois, conscientes de leur responsabilité et des conséquences inévitables de la moindre indiscretion.*

S. F.

## A propos de divorces

Devant la marée montante de désapprobation suscitée par le nombre de divorce toujours plus élevé, des voix de tous les milieux se sont émises, puis ont manifesté pour trouver des remèdes au problème. Le public s'est peu à peu assis de la question, et l'Etat, intéressé au plus haut

chef à l'institution du mariage, fondement de la famille, s'alarme quelque peu de la situation. Un peu partout, sous son haut patronage, des Comités de propagande en faveur de la famille se sont formés. De nombreux articles de presse ont traité ce sujet. Des publications ont paru. Parmi celles-ci, la brochure de M. J. Strelbel, juge fédéral: *Expériences et réflexions d'un juge en matière de divorce*, est particulièrement instructive.

Statistiques détaillées à l'appui, le juge fédéral Strelbel expose le sujet. Il dénonce catégoriquement la tendance marquée des tribunaux à faire du divorce par consentement mutuel une réalité, et cela bien qu'aucune disposition du Code Civil Suisse n'entende permettre aux époux de décider eux-mêmes de leur sort. Mais à défaut de disposition légale expresse visant le divorce par consentement mutuel, les parties tourment la loi et s'évertuent à établir que la mésentente la plus complète règne entre eux, que plus rien ne les lie l'un à l'autre, bref que l'incompatibilité d'humeur la plus étendue les sépare. C'est là, en effet, la cause de divorce la plus fréquemment invoquée par les plaideurs. L'auteur a la conviction que ceux-ci abusent de cette disposition visant l'attente profonde du lien conjugal (*Zerrüttung der Ehe*) et qu'en se montrant plus rigoriste dans l'administration de la preuve, les tribunaux pourraient endiguer le nombre des divorces.

Certes, dans nul procès mieux que dans les procès en divorce, les parties dépendent plus de l'interprétation qui sera donnée aux faits avancés et rapportés par elles et, jusqu'ici, lorsque les parties demandent toutes deux le divorce, les tribunaux se sont montrés plutôt larges dans l'interprétation des faits. Faut-il blâmer cette tendance et exiger à tout prix que des époux qui ont irrévocablement décidé de se séparer découvrent, si ce n'est publiquement, du moins devant des tiers: les juges, tous les coins et recoins de leur vie privée ? Nous nous permettons de penser qu'il vaut mieux que non, et qu'exiger pareil étalage de griefs n'est nullement dans l'intérêt de l'institution du mariage. Qu'au contraire parfois exigence, loin de favoriser une réconciliation des parties, la rend de plus en plus impossible. Il nous paraît même que deux conjoints ont le droit le plus absolu, non pas de cacher, mais de faire le motif véritable de leur désunion et que l'on ne saurait parler de mensonge en ce faisant. Croire que l'on pourra, en se montrant extrêmement sévère dans l'appréciation des faits de la désunion, obliger deux époux à prolonger une vie commune, est illusoire. La réalité prouve

<sup>1</sup> Dr STRELBEL: *Geschiedene Ehen. Räber et Cie, Lucerne, — 1 vol. cartonné: 4 fr. 90.*



Pour soigner  
TOUX et MAUX DE GORGE  
prenez la  
**POTION FINCK**  
(formule du Dr. Bischoff)  
En vente à la PHARMACIE FINCK & Cie  
26, rue du Mont-Blanc, Genève  
au prix de Fr. 1.80.

*Au Bébé*  
Lyon  
Maison spéciale de  
LAINES et tous tricots  
main  
Sous-vêtements  
dames et enfants

*Bonnard*  
Nouveautés  
TISSUS  
LAUSANNE

tous les jours que ces époux-là organisent alors leur vie commune comme s'ils étaient divorcés. On se sépare en dépit des juges, ou bien l'on reste ensemble pour des raisons d'ordre matériels ou du qu'en-dira-t-on ; mais chacun va de son côté, d'où situation plus immorale et plus choquante que la séparation. On peut peut-être voir un avantage à cette dernière solution en ce que l'unité de la famille est apparemment sauvegardée et que le ou les enfants ne sont point partagés entre père et mère. Nous craignons fort que, là encore, une certaine illusion ne soit cultivée dans le public. L'enfant est rarement dupé de la situation de ses parents et nombreux sont ceux qui, lorsqu'ils sont adultes, avouent qu'ils eussent préféré que d'être journalièrement le témoin de leurs scènes de dissenssion, de leur éloignement ou, pire, de leur infidélité.

Le problème du divorce est complexe et personnel. Il est difficile de prendre sur soi de le conseiller, mais il est encore plus difficile de demander à un conjoint de supporter à tout prix une situation qu'il connaît mieux que personne et dont il est finalement seul juge de savoir s'il peut la supporter ou non.

Comme le dit fort bien M. Strelbel, la femme est généralement, dans le divorce, le conjoint le plus lésé. Tout d'abord lésée par les préjugés qui, avec l'évolution combien lente des idées ! et la persistance de la double morale, reste attachés à la condition de femme divorcée ; puis, lésée par les conséquences matérielles du divorce, car des deux conjoints, il faut le reconnaître, c'est généralement elle qui sacrifie le plus, cela presque toujours avec son plein consentement, au mariage. C'est elle qui, ne pouvant être au four et au moulin, et dans l'intérêt bien compris de l'éducation des enfants, abandonne souvent son activité économique. Aussi, lorsque divorcée, elle doit reprendre cette activité, non seulement les emplois sont difficiles à trouver, mais l'âge, l'interruption de la profession — d'où manque d'habileté et d'expérience professionnelle — sont souvent des « handicaps » presque insurmontables. L'homme divorcé ne rencontre pas les mêmes difficultés. Il a généralement son activité économique assurée, laquelle est même devenue meilleure avec les années. Il a par contre l'obligation matérielle de subvenir à l'entretien des enfants issus du mariage, et même partiellement de son ex-conjoint, lorsque cette dernière n'a rien à se reprocher dans la désunion intervenue, exigence parfaitement légitime puisque la femme voit son existence économique compromise du jour au lendemain par le divorce.

Et c'est plutôt dans l'appréciation du montant de la pension, à notre avis, que les tribunaux devraient se montrer exigeants et tout spécialement intrinsèques, quand le mari divorcé met tout en œuvre pour ne pas payer ou payer le moins possible de pension à son ex-femme et à ses enfants, cas des plus fréquent. Il est certain que les maris divorcés, ou en voie de divorcer, spéculent beaucoup trop sur l'indulgence des tribunaux en matière d'abandon de famille. Si ces conjoints légers et récalcitrants savaient que, du

**Que les fleurs de  
Hirt sont donc belles !**  
4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60

étudier les diverses solutions dans le livre de M. William Aguet. Nous n'en citerons qu'un exemple: il est souvent nécessaire de placer un intermédiaire entre le public et le sujet présenté, une espèce de guide-cicerone, comme dans les musées ou les monuments historiques. Ce guide, dans le XX<sup>e</sup> Siècle ou le Premier Août, est tout simplement un récit; dans la *Suisse Industrielle*, c'est l'*Homme*, mais dans *Christophe Colomb*, la trouvaille est meilleure, le guide est incorporé à la fresque; c'est un « magicien », héritage du moyen-âge finissant, un magicien qui présente l'avenir, qui, par ses incantations, appelle au jour l'explorateur nécessaire dans cet âge nouveau, qui l'oblige à surgir et l'accompagne au cours de son existence épique. Ainsi celui qui, ailleurs, n'est qu'une bûche indispensable, devient un personnage pittoresque assimilé au sujet dont il fait partie intégrante.

Cet ouvrage deviendra sans nul doute un document de valeur sur les temps antérieurs à la télévision, temps héroïques de la radiophonie.

A. W.-G.

Dorothee von Velsen: *Der Graf Mercy. Ein Leben im Kampf um Deutschlands Grenzen*. Eugen Diederichs Verlag, Jena, 1943.

Dorothee von Velsen, dont nous avons eu l'occasion plus d'une fois de signaler dans le *Mouvement féministe* la valeur comme histoire à propos de ses romans historiques à mesure qu'ils paraissaient, vient d'achever — ou plus exactement, de faire publier, une nouvelle œuvre.

Il semblerait — rien d'étonnant à cela — que la pénurie de papier et mainte autre difficulté inhérente à la guerre aient retardé cette parution d'un travail de longue haleine. Et le livre dont

**Le Consommateur**  
soucieux de ses intérêts  
fait ses achats à la  
**COOPÉRATIVE**

née, diverse en son unité, réalisant l'union au début pour lutter contre les tyranniques Habsbourg; mais au prix de quels combats intérieurs! Pourtant, des régions de langues, de monnaies, de religions diverses, finirent par s'entendre, et s'accordèrent mutuellement l'égalité sous forme d'un pouvoir central fort, mais en conservant chacune leur indépendance. Bilan de 550 ans d'efforts passionnés.

Aux Etats-Unis, pays immense d'évolution rapide, de « booms » et de « krachs », le fédéralisme fut surtout un compromis économique entre l'industrie et l'agriculture, les trusts et les syndicats, le Nord et le Sud. Les particularismes se turent. Et un prodigieux essor fut la récompense de cet accord harmonieux, de tendances différentes, voire contradictoires: exemple éclatant de la fédéralisme.

Partant de ces données, un projet nous est suggéré: pas de désarmement matériel, à moins d'être établi par un désarmement moral réel. Suppression de la misère au moyen de « plans Beveridge » généralisés; réalisation de l'unité économique et morale de l'Europe, face au péril jaune. « Si la guerre est une épreuve de force, la paix est une épreuve de raison. » Il convient de réduire à un dénominateur commun la diversité des races, de les rassembler autour d'idées centrales, d'condamner l'autarctie et le libéralisme intégral, d'organiser la production, la consommation, la répartition des richesses, d'abaisser, jusqu'à les supprimer un jour, mais par lentes étapes les barrières douanières, de faire s'intégrer, par l'effet de leur libre consentement, dans un organisme supérieur, les nations qui sacrificeraient volontairement une partie de leur souveraineté;

droit; tempérer le droit par la charité; développer l'esprit civique; libérer les hommes moralement et spirituellement, « les unir par le sommet », car « il n'est de vrai, pour tous, que les vérités éternelles ». X.

WILLIAM AGUET: *Ondes*. Préface d'Edm. Jaloux. — Editions La Baconnière, Neuchâtel, 1 vol.

M. William Aguet a publié à un volume, *Ondes*, les fresques radiophoniques qu'il a composées pour le Studio de Lausanne. Après avoir entendu ces émissions, il est intéressant de pouvoir les lire et les relire afin d'en analyser la technique. Sans doute leur manque-t-il le décor sonore qui leur est indispensable et sans lequel elles paraissent un peu squelettes; mais le texte est instructif à étudier, il rappellera de bons moments à beaucoup d'auditeurs et on est heureux de voir sortir de presse cet élégant volume introduit par une excellente préface d'Edmond Jaloux.

Ces fresques sont le témoignage d'un art transitoire qui ne s'adresse encore qu'à l'oreille. D'ici peu la radio ne transmettra plus seulement des sons, mais aussi des images; la technique radiophonique en sera radicalement changée. Pour le moment elle s'adresse à des aveugles lointains; le sujet que l'on présente doit être évocé par des mots, par des bruits, par de la musique; impossible de faire intervenir des impressions visuelles comme le décor d'une pièce de théâtre, comme les illustrations du livre ou du journal; impossible de faire intervenir des impressions siées. Il faut capter l'intérêt de l'auditeur uniquement par l'oreille et en un temps minimum. Ceci pose une série de problèmes dont on peut

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

## ...A GENÈVE

**BONNETERIE DURUZ**  
PLACE DES EAUX-VIVES, 5

**LAINES DURUZ**  
CROIX-D'OR, 3

Maison de confiance. Prix raisonnables.

## La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la  
doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution conscientieuse  
de toutes ordonnances médicales privées aussi  
bien que pour les caisses malades.  
Produits de première qualité aux prix les plus  
modérés. Pas de personnel non qualifié.

point de vue matériel, aucune grâce ne leur fut  
faite ils prendraient leurs obligations de père de  
famille et de mari beaucoup plus au sérieux,  
et réfléchiraient à deux fois avant de s'exposer  
à un divorce ; car, en dépit des désavantages  
moraux et matériels plus grands résultant du di-  
vorce pour la femme, on ne constate pas moins  
que, dans la pratique, c'est elle, beaucoup  
plus souvent que lui, qui demande son divorce.  
Et si le nombre des divorces durant ces der-  
nières décades a beaucoup augmenté, il faut  
en rechercher la cause, non seulement dans la  
légèreté avec laquelle certaines unions se con-  
cluent, mais aussi dans le fait que les femmes  
d'aujourd'hui ne supportent plus les situations  
devant lesquelles nombre de leurs mères ou de  
leurs aïeules se sont inclinées. Il va de soi que  
nous n'entendons par dire par là que les fem-  
mes modernes soient sans reproche et nous ne  
demandons, cas échéant, aucun passe-droit pour  
elles.

Nous croyons, avec M. Strelbel, qu'en révé-  
lant là où il sommeille, en développant là où  
il végète, l'esprit de famille, et en flétrissant,  
sans craindre le reproche de manquer de tolérance,  
la tendance trop fréquente de la littérature  
et des spectacles à tourner en dérision la  
foi conjugale, on aura beaucoup contribué à faire reculer le nombre des divorces.

E. KAMMACHER, av.

## Le cours des travailleurs sociaux à Berne

Le mois de septembre est en effervescence.  
Avant d'entamer l'hiver, il accumule les réunions,  
les congrès. Les cantons se tendent amicalement  
la main et l'on voit les trains se remplir de groupes animés. Les uns ont des buts frivoles,  
d'autres sérieux. Parmi ceux-ci, le Comité central  
des Associations de Travailleurs sociaux, qui se  
réunit tous les deux ans, avait choisi Berne  
comme lieu de rencontre.

240 membres assistèrent à un cours consacré  
au sujet de *La jeunesse et la famille en ces temps difficiles*. Le 11 septembre, à la « Schulwarte » de l'Helvetiaplatz, après une courte allocution de notre présidente, Frau Leupold Linder (Bâle), le professeur Hans Zbinden (Berne) fit pendant près de deux heures d'horlogerie, un exposé : *Des problèmes qui se posent aujourd'hui à notre jeunesse*. D'emblée il déclara que ce sont les temps qui sont mauvais et non les hommes, et définit très exactement le caractère des jeunes,

il est question ne compte pas moins de 374 pages  
d'un texte serré, ce qui ne l'empêche pas d'être  
présenté sous une forme élégante et en caractères  
très clairs.

Il convient d'admirer le courage et la persé-  
vérence d'un écrivain qui, en ces temps dramati-  
ques, vivant dans une atmosphère certes peu  
propice à la concentration de la pensée, se plonge  
de propos délibéré dans les archives des bi-  
bliothèques pour faire revivre un héros de son  
pays et donner du relief à une tranche d'his-  
toire quelque peu oubliée. Mais peut-être bien  
que Mme von Velsen cherche, et trouve, là, un  
oubli momentané des préoccupations actuelles.

On est en l'an 1717; comme théâtre de l'ac-  
tion, les Balkans, où il s'agit d'affermir les con-  
quêtes remportées sur les Turcs dans le voisinage  
de Belgrade en poursuivant la guerre jusqu'à la  
reddition de cette ville. Le comte de Mercy a été  
chargé par son grand chef, le prince Eugène couronné  
de victoires, du haut commandement et en  
même temps de l'organisation du Banat, cette ré-  
gion arrosée par les grands affluents du Danube,  
que cent quatre-vingt-dix ans d'incurie avaient  
pitoyablement appauvri, la laissant envahir par les  
marais, ses villes tomber en ruines. Une lourde  
tâche pour celui qui devait être ainsi à la fois  
général et gouverneur. Nul mieux que Mercy  
ne s'en rendait compte ; nul non plus mieux  
qualifié que lui pour s'en acquitter avec une éner-

Un BAS inusable **BALUX**  
„Mixte - Cablé“ de 5, rue du Commerce



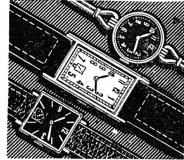
## POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy  
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus  
FORTALITÉS GRATUITES

## EN CAS DE DÉCÈS



HORLOGERIE BIJOUTERIE ORFÈVRERIE  
E. Zbinden-Tissot 3, Coutance  
le choix pour toutes les bourses

## Tous les combustibles

Tourbe.  
Lignite suisse, sans carte.  
Bois 1<sup>er</sup> choix.

s'achète chez **MAROLF & REY**  
Gare des Eaux-Vives Tél. 4.32.50

et des difficultés de la famille. Dans les 28  
dossiers de délinquants qu'elle a consultés, elle a  
constaté les manquements des parents, leur né-  
gligence, leur ignorance des actes que commettent  
leurs enfants et le rôle néfaste que joue l'alcoolisme. Elle déplore la soif d'indépendance  
mal comprise qui conspire contre les jeunes  
hommes eux-mêmes et propose quelques réformes so-  
ciales. Le professeur Zbinden ouvre ensuite la  
discussion sur les trois conférences de la journée,  
à laquelle une douzaine de personnes prirent part.

Le lendemain dimanche, après une courte mé-  
ditation de Frl. Dora Scheuer (Berne), on entendit une conférence de Frl. Odermatt (Zürich) intitulée : *Vers une jeunesse et une famille plus fortes et plus saines*. En termes très élevés, elle montra que tout effort serait vain, si l'homme  
ne changeait pas intérieurement. S'appuyant sur  
Goethe, sur l'amour de Dante pour Béatrice, sur  
Jeremias Gotthelf, Ferdinand Meyer, Gertrud  
von Lefort, elle trouva en chacun de ces écrivains  
une orientation pour la jeunesse et termina  
son éloquente allocution par la pensée que  
les hommes doivent retrouver le chemin de Dieu.

Le cours se termina par quatre petits exposés de 10 minutes chacun de travailleuses sociales. Mme Massy (Genève), assistante du  
Tuteur général, parla du sens de la responsabilité  
chez les jeunes, suivie par une sœur du Katharinenheim de Bâle, par Mme Courvoisier, infirmière scolaire à Lausanne, et Frl. Steiger, as-  
sistante sociale à Bâle. Il appartint au prof.  
Zbinden de lier la gerbe ; il le fit avec maestria.  
Le mot de la fin, dit-il, est *Responsabilité*, avec  
Péguy nous pensons que la foi et l'amour  
y concourent, mais doivent être augmentés par  
l'espérance.

Mme Marie-Louise Cornaz, assistante à l'Office  
cantonal des mineurs de Lausanne, à qui Frau  
Leupold-Linder passa la direction de notre Asso-  
ciation suisse, mit le point final en remerciant les  
organisateurs, les autorités bernoises d'avoir fa-  
cilité cette rencontre entre travailleurs sociaux  
et d'avoir contribué à sa réussite.

BL. R.



## Les Expositions

### Femmes peintres de l'alpe

Pour ce qu'elle réclame de force élémentaire,  
de verdeur, de puissance, il semble que la pein-  
ture de haute montagne soit un domaine de l'art  
accessible aux hommes plutôt qu'aux femmes.  
Tel le caractère, tels les dons, tels les appuis qui  
sauront atteindre le but en dépit de mille et  
mille obstacles d'ordre matériel et d'ordre moral.  
Figure austère que celle qui nous est dépeinte :  
Mercy est un solitaire, sujet à des humeurs no-  
ires qui l'accablent parfois ; au physique d'une  
résistance extrême, il traverse, néanmoins des  
crises qui, à deux ou trois reprises au long du  
récit, s'achèvent par un état de catalepsie, mais  
ne l'empêchent pas de mourir en guerrier, victo-  
rieux, sur le champ de bataille.

Un bref roman d'amour est tissé dans cette  
trame serrée d'action à outrance. Certaines des-  
criptions du pays, des gens, des meubles, certaines  
heures empreintes d'une poésie grave, repose-  
nt heureusement de l'abondance des faits, des  
détails stratégiques. Le style de Dorothée von  
Velsen est d'une vigueur bien faite pour  
le sujet traité, et l'on ne peut qu'être surpris  
de cette vaste étudiation d'une femme dans un  
champ littéraire où les talents féminins ne sont  
guère nombreux.

M.-L. P.

## CANTON DE VAUD

**LE RAVIN**  
NYON

Maison de repos - Vie familiale  
Tél. 9.55.34 Mme E. GRAU

## ÉCOLE PARTICULIÈRE

Mesdames PIOTET

Pontaise, 15 - LAUSANNE - Tél. 2.92.27  
Classes de 4 à 18 ans - Cours commerciaux  
On accepte quelques pensionnaires

**LA CLÉ ET FOYER**  
RESTAURANTS SANS ALCOOL  
Rue de Bourg 26 - Tél. 2.46.11 - Lausanne  
Repas soignés à prix modérés  
Chambres à louer dep. Fr. 3,- par jour, et au mois

ce sont les débuts dans le paysage alpin, et qui  
montre un Torrent d'une facture aise.

Leurs collègues de Suisse allemande sont, ou  
vaporeuses et intimes comme Elly Bernet-Studer,  
ou très délicates, minutieuses comme Everilda  
Fels, ou fine aquarelliste: Gertrud Schwab. Mais  
que dire de cette *Force élémentaire*, puissant  
torrent parmi les rochers, de Klara Börter (Mei-  
ringen) sinon que c'est une œuvre grande et de  
conception hardie, presque masculine, où l'on  
souhaiterait seulement un coloris qui date moins?  
Quant à Louise Weitnauer (Bâle), elle est net-  
tement féminine par la douce harmonie des tons  
et la discrétion du dessin, dans deux pages  
d'une remarquable ampleur.

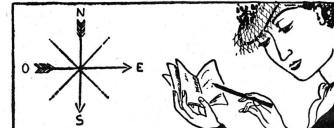
Si discret qu'il soit au total, l'apport féminin  
dans cette exposition frappe par sa distinction,  
un charme propre, et il n'est point de visiteur  
sincère et attentif qui n'en éprouve une heureuse surprise.

Maurice JEANNERET.

## Petit Courier de nos Lectrices

**Dr. M. M. à S. B.** — Il est bien exact que  
Pro Familia, ligue vaudoise pour la protection  
de la famille, ne voulait pas de femme dans  
son Comité, à ses débuts, « à cause des démar-  
ches à faire », disaient les initiateurs. Les premiers statuts, heureusement modifiés dès lors, ne  
plaçaient pas sur le même pied les pères et les  
mères de famille. N'étaient membres actifs, à  
côté des pères, que les veuves ou divorcées  
chargées de famille ; les autres mères de famille  
n'étaient que membres associées ; toutes les autres  
personnes étaient membres passifs. C'est la raison  
pour laquelle j'ai refusé, pendant une année,  
d'entrer dans la ligue Pro Familia, tant que l'on  
n'aurait pas une plus juste notion des choses.  
Dès lors, Mme Pachs et Mme Narbel sont entrées dans le Comité comme mères de famille ;  
aujourd'hui, neuf femmes en font partie.

Combien on voudrait que cet exemple soit  
imité par les collectivités, officielles ou non, qui  
constituent des Commissions pour la protection  
de la famille ; si souvent les femmes en sont  
absentes, ou bien on ne fait appel qu'à une seule  
mère de famille. La Commission fédérale, sauf  
erreur, ne contient qu'une femme. Une femme  
en face de six ou dix citoyens ! Quel citoyen ac-  
cepterait de travailler dans ces conditions !



## Carnet de la Quinzaine

Samedi 9 octobre:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin :  
14 h. 30: Rencontre amicale d'automne pour  
une visite en commun à l'Exposition « L'art  
suisse des origines à nos jours », sous la di-  
rection de Mme Henri Gagnepin. Rendez-  
vous devant le Musée d'Art et d'Histoire.  
Prix spécial d'entrée: 0.60 par personne.  
Id., id.: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont,  
16 h.: Thé mensuel. — 16 h. 45: Compte rendu de l'Assemblée de l'Alliance à  
Saint-Gall, par Mme Trembley.

Mercredi 20 octobre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 17 h. 30: De New-York à Québec au  
temps de la paix et de la prohibition, cause-  
rie par Mme Werner-Flournoy au profit de  
l'Ent'aide ménagère et du Fonds de bourses  
de l'Institut ménager. Entrée: 1 fr. 50 et  
2 fr.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE